Le Groupe Minier Impérial annonce l'approbation par ses actionnaires du changement de nom pour Scandium Canada Ltée et les résultats de son assemblée annuelle et extraordinaire 2024

MONTRÉAL, QUÉBEC – 7 février 2024 – Groupe Minier Impérial (la « Société » ou « Impérial ») (BOURSE DE CROISSANCE TSX: IPG; OTCQB: IMPNF) a le plaisir d'annoncer que ses actionnaires ont approuvé le changement de nom de la Société pour « Scandium Canada Ltd. / Scandium Canada Ltée » (le « **Changement de nom** ») lors de l'assemblée annuelle et extraordinaire des actionnaires tenue le 6 février 2024 (l'« **Assemblée** »). Le Changement de nom et de marque a été proposé dans le cadre des efforts de la Société pour se positionner en tant que leader dans le secteur du scandium et des minéraux stratégiques.

« Nous voulons que Scandium Canada soit la première entreprise à laquelle les gens pensent lorsqu'ils parlent de scandium et de métaux technologiques », a déclaré Guy Bourassa, Chef de la direction. « Ce Changement de nom s'inscrit dans le cadre de nos objectifs d'affaires visant à positionner la Société en tant que chef de file dans le secteur des minéraux stratégiques. »

Dans le cadre du Changement de nom, la Société a dévoilé un nouveau logo (ci-dessous) et lancera un nouveau site web à l'adresse www.scandium-canada.com une fois que le Changement de nom aura été approuvé par la Bourse de croissance TSX (la « **TSXV** »).

La Société a déposé auprès de la TSXV un avis de changement de nom pour « Scandium Canada Ltd. / Scandium Canada Ltée ». Dans le cadre du Changement de nom, une fois que les approbations réglementaires requises auront été obtenues, les titres de la Société se négocieront sur la TSXV sous le nouveau symbole « SCD » et sur l'OTCQB sous un nouveau symbole, qui reste à confirmer. La Société informera les investisseurs des nouvelles dates de négociation et des symboles confirmés une fois qu'elle aura reçu l'avis des marchés concernés.

En plus du Changement de nom, la Société a le plaisir d'annoncer que tous les autres points soumis aux actionnaires ont été approuvés lors de l'Assemblée. Les résultats des votes sont présentés ci-dessous.

Élection des administrateurs

Tous les candidats aux postes d'administrateurs énumérés dans la circulaire de sollicitation de procurations de la direction de la Société datée du 8 janvier 2024 ont été élus. Le conseil d'administration est maintenant composé des membres suivants: Guy Bourassa, Alain Bureau, Brooke DeLong, Pierre Neatby et Jeffrey Swinoga.

Nomination des auditeurs

Raymond Chabot Grant Thornton S.E.N.C.R.L. a été réélue dans ses fonctions d'auditeur de la Société et le conseil d'administration a été autorisé à fixer la rémunération de l'auditeur.

Approbation du régime d'attribution d'options

Le régime d'attribution d'options d'achat d'actions à nombre variable de 10% (le « **Régime d'options** ») a été approuvé, sous réserve de certaines modifications visant à clarifier les dispositions existantes du Régime d'options et l'approbation finale de la TSXV.

Approbation du régime d'unités d'actions incessibles

Le régime d'unités d'actions incessibles à nombre variable de 10% (le « **Régime UAI** ») a été approuvé, sous réserve de certaines modifications visant à clarifier les dispositions existantes du Régime UAI et l'approbation finale de la TSXV.

À PROPOS DU GROUPE MINIER IMPÉRIAL

Impérial est une société canadienne de métaux technologiques qui se concentre sur l'avancement de son projet phare de scandium et de terres rares Crater Lake, au Québec.

Pour toute information additionnelle, veuillez contacter :

Groupe Minier Impérial
Guy Bourassa
Chef de la direction
Téléphone : +1 (418) 580-2320
Courriel : info@imperialmgp.com

Rebecca Greco
+1 (416) 822-6483
fighouse@yahoo.com

Site Web : www.imperialmgp.com **Twitter :** @imperial_mining **Facebook :** Imperial Mining Group

La Bourse de croissance TSX et son fournisseur de services de réglementation (tel que ce terme est défini dans les politiques de la Bourse de croissance TSX) n'assument aucune responsabilité quant à la pertinence ou à l'exactitude du présent communiqué.